



Le Comité - Les Clubs

Les Formations

Les réunions pour les Clubs



Basket Féminin



MiniBasket

Nouvelles pratiques : 3x3 & E-Basket



Les Championnats



Pôle Sportif

Les Officiels

La Technique



Qualifications et Règlements





Retour du 3X3 pendant les vacances de Février

Suite à la belle réussite du Tournoi
organisé à Dagneux
le 21 Décembre dernier

le 3X3 continue

avec l'organisation
de deux nouveaux Tournois
en catégories U15 – U18
Féminin et Masculin
pendant les vacances de Février

- **Mercredi 15 Février**
à Saint-Rambert-en-Bugey
de 14h00 à 18h00
les équipes engagées :

U 18 M	U15 M	U15 F
YAAB	Les Fraudes	BFF
Les Felynx	FJ BB 1	Team Air Ball
Roca Team	FJ BB 2	
Zéro sans Team	Les Bugistes	
	UNBUNTU	
	The Survivors	
	CTC Bugey 1	

- **Samedi 18 Février**
à Marboz de 14h00 à 18h00
lien d'inscription [ici](#)
ouvert jusqu'au 12 Février.

**Merci de transmettre ces informations
aux entraîneurs
et joueurs.**

TOURNAMENTS
3X3
FÉVRIER 2023
U15 - U18 FÉMININ ET MASCULIN

3X3 SERIES SUD-EST
MERCREDI 15/02 SAINT-RAMBERT EN BUGEY

3X3 SERIES NORD-OUEST
SAMEDI 18/02 MARBOZ

INSCRIPTION :
basket-ain-developpement@orange.fr



Formation Délégué de Club **Rappel**

Suite au Forum sur les Incivilités du 26 Novembre dernier, le Comité organise des soirées de formation à destination des Délégué(e)s de club Délégué(e)s actuel(le)s, futur(e)s Délégué(e)s et Responsables des Délégué(e)s

L'objectif de cette formation est de leur apporter tous les outils et informations afin qu'ils appréhendent au mieux leur mission.

Les soirées de formation sont planifiées comme suit :

Mercredi 22 Février à 19 heures
au siège du Comité à Bourg-en-Bresse

Judi 23 Février à 19 heures
A Oyonnax

Mardi 28 Février à 19 heures
à Meximieux
inscriptions reçues : Culoz BC, ASC Mionnay et ASS Lagnieu

Judi 2 Mars à 19 heures
à Belley.

Les personnes intéressées peuvent participer à la réunion qui leur convient le mieux.

Inscription avant le 17 Février sur le lien suivant :

[ici](#)



Plan 5 000 équipements désormais accessible à tous les territoires

Le **Plan 5 000 Equipements**, fort à la première édition (initialement destiné aux zones QPV et ZRR) ayant permis de soutenir la construction de plus de 2 000 terrains de sport de proximité (dont celui de Ferney-Voltaire en photo ci-dessous), est désormais accessible pour **l'ensemble du territoire National**.



Photo : Terrain 3X3 inauguré le 26 octobre 2022 à Ferney-Voltaire

Ce financement d'un montant total de 200 M d'€ sur 3 ans (2022-2024), déployé par l'Agence Nationale du Sport, dans le cadre des JO 2024, est mis à disposition des départements, communes et intercommunalités souhaitant favoriser le Sport et le Vivre Ensemble par la mise à disposition d'infrastructures sportives de qualité au bénéfice de leur population.

C'est pourquoi, dans le cadre du prolongement de son plan INFRA, la Fédération Française de Basketball milite pour l'amélioration des conditions d'accueil sur les **terrains de Basket extérieurs** (3x3, 5x5), pour favoriser le développement de la pratique.

Le taux de subvention pouvant être accordé par le Plan 5 000 Equipements est compris entre **50 et 80% du montant subventionnable** avec un plafond par dossier de demande de subvention à 500 000 €, pour un seuil de demande minimal de 50 000 €.

Nous vous informons qu'une convention d'utilisation et d'animation de l'équipement sportif devra être signée par le porteur de projet et le(s) utilisateur(s) du(des) équipement(s) comme par exemple avec une association sportive.

Ayant déplacé les subventions prévues pour 2024 en 2023, les dossiers de demande de financement doivent être déposés par les porteurs de projets au plus tard **le 30 septembre 2023** auprès de l'Agence Nationale du Sport - Service des Equipements sportifs de l'Agence nationale du Sport - 4/6 Rue Truillot – 94200 Ivry-sur-Seine : agence-es@agencedusport.fr

Le Comité reste à la disposition des Clubs pour toutes demandes, remarques ou questions sur basket-ain-developpement@orange.fr



Le Comité – Les Clubs

-> Fête Nationale du MiniBasket – Save the date !

La Fête Nationale du MiniBasket se déroulera le **Lundi 8 Mai 2023** sur l'espace sportif du Lycée Quinet à Bourg en Bresse.

D'ores et déjà merci aux clubs de diffuser cette date auprès des Responsables des équipes U7, U9 et U11.

-> Fond pour le Développement de la Vie Associative (2^{ème} volet)

Rappel - Date limite 23 Février 2023

Le Services Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Ain (SDJES 01), met à disposition des associations du département le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA- 2^{ème} volet).

L'aide octroyée par le FDVA volet « financement global de l'activité d'une association ou mise en œuvre de nouveaux projets ou activités » sera comprise entre 1 000 et 10 000 euros en fonction du projet présenté.

Ce financement peut soutenir :

- jusqu'à 50% des projets de fonctionnement général de l'association : la communication, le paiement d'un loyer, l'achat de petites fournitures, les charges et services divers, les dépenses de personnel, etc ;
- jusqu'à 80% l'investissement sur des projets ayant des caractères innovants (peu rependus sur le territoire)

Les associations éligibles doivent être non-employeuses ou faiblement employeuses (maximum 2 salariés en équivalent temps plein).

NE SONT PAS ELIGIBLES :

- les projets événementiels n'ayant pas un impact sur le long terme ;
- le financement de l'achat de biens amortissables ;
- le soutien direct à l'emploi ;
- les demandes de subvention au titre de la formation des bénévoles, qui fait l'objet d'un appel à projets distinct ;
- les projets d'études, de diagnostics, etc.

Les demandes de subventions doivent obligatoirement être effectuées par « le Compte Asso »

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>)

Calendrier du dépôt et d'obtention du financement :

Dépôt des dossiers "Compte Asso" :

Du 1^{er} décembre 22 au 23 février 23

Clôture de la campagne :

23 février 2023

Instruction des dossiers :

Mars / avril 2023

Date de la commission CDVA:

5 mai 2023

Notifications et Mises en paiement :

Juillet - septembre 2023

Pour plus d'information, se référer à la note en pièce jointe au BO n°26.



Championnats

-> Championnats Départementaux

Dérogations

les clubs doivent impérativement répondre aux dérogations dans les 10 jours.
Sans réponse dans ce délai, le Comité acceptera d'office la dérogation.

Dernière phase - Participation phase finale

L'article 32 alinéa 4 des règlements généraux a été précisé comme suit :

Tout joueur/joueuse évoluant dans un championnat supérieur (tous niveaux & toutes catégories confondus) doit avoir participé au minimum à la moitié des rencontres de la phase précédant la phase finale afin de pouvoir prendre part aux phases finales.

MiniBasket – Phase 3

- Les clubs doivent utiliser les dernières versions des feuilles MiniBasket qui comportent une colonne pour mentionner le surclassement.
Sinon, merci de bien inscrire le surclassement dans la marge.
- Inscriptions manquantes pour les joueurs/joueuses surclassé/es suivants (rappel) :

n° 11302	MOUVAND M	CS Ceyzériat
n° 11102	SINARDET E et BURY C	AS Péronnas
n° 11204	ANDRE PINA E	FJ Belley B
n° 9202	PRUDHOMME L	BC Meximieux
n° 9202 :	DKHIL Ay et MASCRET-WEYN A	ASS Lagnieu
n° 11300 :	INIGO VEGA M – RAVIER GRIMAND L	
	REYDELLET O et SOUFFLET O	BC Izernore

- Règlements particuliers U11M et U11F (confirmés)

Pour ces catégories, les rencontres doivent se jouer en 5/5.

Après cette 1^{ère} journée, **seules 3 rencontres n'ont pas été disputées** en tenant compte de ce nouveau point de règlement :

n° 11601 BC Viriat 1 et Bouchoux Cond U11F

Informations – rappels

- Afin de faciliter les déplacements des équipes à l'extérieur, et pour qu'il n'y ait aucun retard sur le déroulement des rencontres, les clubs recevants sont invités à vérifier sur FBI si la salle des rencontres est bien exacte.
- Il est rappelé aux clubs qu'en cas d'insuffisance du nombre de joueurs/joueuses, le report de la rencontre avec l'accord du club adverse au moyen d'une dérogation est possible afin d'éviter un forfait.
- **Trombinoscopes** (seniors et U13 à U20)
Pensez à les réactualiser ! en effet, des licences ont été validées après les éditions et de ce fait n'apparaissent pas sur les feuilles e-marque, ce qui peut entraîner une pénalité financière pour Licence **Non Présentée**



Championnats

Validation des écarts (qui ont entraîné une pénalité sportive et financière)

Clubs	Date du WE	Catégorie	Poule	n° match	Vérifications	Commentaires
BC Dombes	28/01/23	DF2	A	226	4 joueuses mutées	Rencontre perdue par pénalité avec 0 point Score 0-0
ASS LAGNIEU-BC2P	28/01/23	U17M3	A	17302	licencié non surclassée pour jouer en U17	Rencontre perdue par pénalité avec 0 point Score 0-0

Ecart (qui peuvent entraîner une pénalité financière)

Clubs	Date du WE	Catégorie	Poule	n° match	Vérifications	Commentaires
CTC Bugey Sud Basket	28/01/23	DM3	A	702	joueur non qualifié	RENAUD Quentin VT033526 Licence OL au lieu de OC

Anomalies (qui peuvent entraîner une pénalité financière)

Clubs	Date du WE	Catégorie	Poule	n° match	Vérifications	Commentaires
Feillens Replonges BB	07/01/23	PRM	A	26	feuille incomplète	Licence non présentée TESTARD J VT850136
Feillens Replonges BB	28/01/23	PRM	Haute	500	feuille incomplète	Licence non présentée TESTARD J VT850136 (1 seule notification)
US Sulignat	29/01/23	DM3	A	701	absence inscription délégué de club	Chronométrateur et Délégué de Club : même licencié (DUCROZET M VT786925) nouvelle règle 2022-23
ES St Jean le Vieux	28/01/23	U9F	A	9200	erreur inscription	erreur n° licence : SERRAND F BC152500 et non BC142500
JL Bourg	28/01/23	U15F2	A	15429	erreur inscription	le n° de licence (VT801070) du nom du marqueur FILALI S non trouvé sur FBI correspond au licencié KRIQUAR O
JL Bourg	28/01/23	U15F	A	15399	erreur inscription	confusion saisie sur prénom de 2 joueuses (non prise en compte suite message et attestations du club)
BC Veyle	28/01/23	U13F	A	13475	oubli inscription	n° licence Arbitres et Officiels
BC Veyle	28/01/23	U18F2	A	18119	oubli inscription	n° licence Arbitres et Officiels



Pôle Sportif



-> Technique

Formation des Cadres

- Brevets Fédéraux

Prochaine journée de formation les 18 et 19 Février 2023 à **St Jean le Vieux**

Formation du Joueur/Joueuse

- Sélections U12 F & M – joueurs / joueuses né(e)s en 2011

Séances prévues :

U12 Masculin 2011 Karen Demont / Jordan Fernandes	U12 Féminin 2011 Maxime Vasselín / Mégan Héro
26 Février à Attignat de 13h00 à 15h00	10 Février à Viriat de 10h00 à 16h00 12 Mars (lieu à préciser)

Joueurs et joueuses retenu(e)s

U13 Masculin nés en 2011		U13 Féminin nées en 2011	
Anatole CHABERT	Albarine BC	Ligth-Vie TCHIMBEMBE	Ambérieu BB
Matt DENIEL	Ambérieu BB	Léa JUVENAL	ASS Lagnieu
Raphael CHARLERY	Ambérieu BB	Shérazade KAZZA	BC Veyle
Lenny CORNUDET	AS Péronnas	Thaïs PIQUANT	BC Veyle
Maé MOURAND	ASS Lagnieu	Chérine ASAOUI	BC Viriat
Tiago MATEUS	BB Revermont	Chiara DELL'AQUILA	BC Viriat
Tony ZUBIRI	CS Reyrieux	Elisa MERLE	BC Viriat
Corentin BETAT BOUSQUET	ES St Jean le Vieux	Lilou DESMARIS	BC Viriat
Robin PUPUNAT	ES St Jean le Vieux	Manon LEIRITZ	BC Viriat
Tom GAUDET	FJ Belley B	Marilou VERNOUX	BC Viriat
Shalom DOUGNAGLO	GS Carriat	Olivia CUSTODIO DE ASCENCAO JUST	CS Reyrieux
Axel BITTINGER	JL Bourg	Zoé LOMBARD	Culoz BC
Gaspard ROMAIN	JL Bourg	Louane PIN	ES Foissiat
Maxence FLEURY	JL Bourg	Eline SUAREZ	ES St Jean le Vieux
Romain FLEURY	JL Bourg	Naomie ANGLERAND	ES St Jean le Vieux
Sacha GUILLET	JL Bourg	Rokaya ASSABBAR	EV Bellegarde
Bastien CHESSEL	RC Montluel	Ella Borrel BONNETAIN	Feillens Replonges
Isaak ABAA GUEYE	RC Montluel	Pauline PONT	Feillens Replonges
Antonin BERTHAUD DEMAY	US Jassans	Emmy COURBY	GS Carriat
Albarn BOYER CRECO	CS Reyrieux	Maud DOYONNAS	GS Carriat
		Esther GUERRE	Saint Rémy
		Séfora CHICK	US Jassans
		Djenet KABA	US Oyonnax



Pôle Sportif

-> Officiels

Grand Merci !



Le samedi 4 février, Thomas BISSUEL, Arbitre évoluant en Euro League et Betclac Elite, a proposé une séance à tous les Arbitres intéressés.

Merci à Thomas pour avoir partagé ce moment avec beaucoup de jeu (il a lui-même joué avec les Jeunes Arbitres) et des explications/échanges sur les situations de jeu.

Formation à l'examen d'Arbitre Départemental

La formation aura lieu au sein des Ecoles d'Arbitrage comme suit :

- **Séance 2**

Samedi 11 Février	9h00	Bouchoux Condeissiat B
Dimanche 12 Février	9h00	Belley
Samedi 18 Février	9h00	Foissiat
Date à définir sur Mars		Bellegarde

Il est rappelé que **chaque candidat** hors école d'arbitrage devra **participer au moins** à 1 séance parmi celles déjà proposées.

- **Rassemblement des candidats à l'examen sur le Tournoi Mie Câline**

le Dimanche 19 Février sur la journée entière à Ceyzériat

- **Dates à retenir pour l'Examen d'Arbitre Départemental**

La partie théorique de l'examen (QCM de connaissances + question orale sur une situation de jeu) est prévue le **Samedi 13 Mai matin** au siège du Comité de l'Ain.

La partie pratique sera planifiée sur les rencontres de ½ Finales de 2^{ème} Série le weekend **du 26 au 28 Mai 2023** à **St Amour et St André le Bouchoux**

Candidats à l'Examen d'Arbitre Départemental

Les responsables des Ecoles d'Arbitrage qui ne se sont pas encore manifestés, sont invités à transmettre les noms de leurs candidats à l'examen 2023.

Date limite des inscriptions : Vendredi 3 Mars

